

# Novagard Solutions™

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

**NOM DU PRODUIT :** Silicone multifonctionnel Novaflex®, série M

**INCLUT :** Couleurs variées

**DESCRIPTION GÉNÉRIQUE :** Élastomères de silicone

**FABRICANT :** **Novagard Solutions™**  
5109 Hamilton Avenue  
Cleveland, OH 44114 216-881-8111  
[www.Novagard.com](http://www.Novagard.com)

**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :** CHEMTREC 800-424-9300 (24 h/24)

**RÉVISION :** 04/11/2013 **PRÉPARATION PAR :** Brian Chambers

### SECTION 2 - COMPOSANTS DANGEREUX

COMPOSANT	N° CAS	% PONDÉRAL	PEL (OSHA)		TL (ACGIH)	
			TWA	STEL	TWA	STEL
Silice amorphe	68611-44-9	0-15	10 mg/m <sup>3</sup>	NE	10 mg/m <sup>3</sup>	NE
Méthylloximinosilane	22984-54-9	0-5		Néant		Néant
Tétraoximinosilane	34206-40-1	0-0,5		Néant		Néant
Toluène	108-88-3	0-0,5	200 ppm	NE	50 ppm	100 ppm
Vinyloximinosilane	2224-33-1	0-4		Néant		Néant
Aminopropyltriéthoxysilane	919-30-2	0-2		Néant		Néant

Commentaires :

De l'alcool se forme au contact de l'eau ou de l'air humide. Assurer une ventilation adéquate pour contrôler les expositions conformément aux lignes directrices relatives aux mesures suivantes : PEL (OSHA) : TWA de 1 000 ppm et TLV (ACGIH) - peau : TWA de 1 000 ppm, STEL de 1 000 ppm.

Du méthyl-éthyl cétoxime se forme au contact de l'eau ou de l'air humide. Assurer une ventilation adéquate pour contrôler les expositions conformément à la ligne directrice de 3 ppm (TWA).

### SECTION 3 - EFFETS D'UNE SUREXPOSITION

Effets aigus

**Yeux :** Un contact direct irrite légèrement, avec rougeurs et gonflements.

**Peau :** Un contact répété ou prolongé peut entraîner une délipidation de la peau, causant une dermatite. Le produit contient des oximes qui sont des sensibilisants cutanés potentiels.

**Inhalation :** Une surexposition aux vapeurs peut entraîner une somnolence, nuire au sang et au foie et irriter les yeux, le nez et la gorge.

**Voie orale :** Le transfert de petites doses dans la bouche par les doigts pendant l'utilisation, etc., ne devrait pas être nocif. L'ingestion de doses importantes peut être nocive.

# Novagard Solutions™

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 3 - EFFETS D'UNE SUREXPOSITION (suite)

#### Effets d'une exposition répétée

- Peau :** Aucun connu
- Inhalation :** Une surexposition aux vapeurs peut entraîner une somnolence, nuire au sang et au foie et irriter les yeux, le nez et la gorge.
- Voie orale :** Le transfert de petites doses dans la bouche par les doigts pendant l'utilisation, etc., ne devrait pas être nocif. L'ingestion de doses importantes peut être nocive.

#### Dangers particuliers

- Cancérogènes :** Ce produit ne contient aucun ingrédient référencé par le CIRC, le NTP ou l'OSHA comme étant une substance cancérogène chimique.
- Tératogènes :** Aucun connu
- Mutagènes :** Aucun connu
- Agents toxiques pour la reproduction :** Aucun connu

### SECTION 4 - PREMIERS SOINS

- Yeux :** Rincer à l'eau pendant 15 minutes.
- Peau :** Essuyer et rincer à l'eau. Consulter un médecin en cas de réaction.
- Inhalation :** Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin en cas de réaction.
- Voie orale :** Consulter immédiatement un médecin en cas d'ingestion de doses importantes.

### SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Point d'éclair :** Non applicable - solide
- Limites d'inflammabilité dans l'air :** Supérieure : non déterminée    Inférieure : non déterminée
- Moyens d'extinction :** Eau, CO<sub>2</sub>, poudre extinctrice, mousse
- Procédures particulières de lutte contre l'incendie :** Aucune connue

Ce produit contient des méthylpolysiloxanes qui peuvent générer du formaldéhyde à environ 149 °C (300 °F) et au-dessus dans des atmosphères contenant de l'oxygène. Le formaldéhyde est un sensibilisant cutané et respiratoire, un irritant pour les yeux et la gorge, une substance fortement toxique et un cancérogène potentiel.

### SECTION 6 - MESURES CONTRE LES REJETS ACCIDENTELS

L'élimination du produit, des résidus et des matériaux de nettoyage collectés peut faire l'objet d'une réglementation gouvernementale. Observer toutes les réglementations de gestion des déchets locales, d'État et fédérales applicables. Ramasser et mettre dans des contenants à des fins de récupération ou d'élimination. Laver toutes les surfaces de marche à l'aide d'un détergent et d'eau pour limiter les risques de glissade. Observer toutes les recommandations relatives aux équipements de protection personnelle décrites dans les Sections 5 et 8. Les exigences de déclaration locales, d'État et fédérales peuvent s'appliquer aux déversements ou rejets de ces matières dans l'environnement. Voir l'information de conformité réglementaire applicable dans la Section 15.

# Novagard Solutions™

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation :** Aucune précaution particulière.

**Stockage :** Maintenir le contenant fermé et stocker à distance de l'eau et de la moisissure.

### SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

#### Contrôles d'ingénierie

Évacuation locale : Recommandée    Ventilation générale : Recommandée    Bassins oculaires : Recommandés

#### Équipement de protection personnelle pour la manipulation de routine

**Protection oculaire :** Utiliser une protection appropriée - lunettes de sécurité au minimum

**Protection cutanée :** Laver après tout contact. L'utilisation de gants de protection contre les agents chimiques est recommandée

**Protection respiratoire :** Non requise dans des zones correctement ventilées. En cas d'accumulation de niveaux élevés de vapeur ou de buée, utiliser l'appareil respiratoire approuvé de NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques

#### Équipement de protection personnelle pour les déversements

**Protection oculaire :** Éviter tout contact avec les yeux. Utiliser une protection appropriée - lunettes de sécurité au minimum

**Protection cutanée :** Éviter tout contact avec la peau. Laver après tout contact. L'utilisation de gants de protection contre les agents chimiques est recommandée

**Protection respiratoire :** Non requise dans des zones correctement ventilées. En cas d'accumulation de niveaux élevés de vapeur ou de buée, utiliser l'appareil respiratoire approuvé de NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques

#### Commentaires :

Le produit génère du méthyl-éthyl cétoxime en cas d'exposition à l'eau ou à l'air humide. Assurer une ventilation adéquate pendant l'utilisation pour contrôler l'exposition conformément aux lignes directrices (voir la Section 2), ou utiliser une protection respiratoire. Le produit génère de l'alcool en cas d'exposition à l'eau ou à l'air humide. Assurer une ventilation adéquate pendant son utilisation pour contrôler l'exposition conformément aux lignes directrices de la Section 2. La protection respiratoire doit être envisagée pour des expositions résultant de tâches inhabituelles et/ou d'une utilisation dans des zones non ventilées.

### SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Forme physique :</b>	Pâte	<b>Odeur :</b>	Légère odeur
<b>Densité relative à 25 °C :</b>	1,02-1,20	<b>Point d'ébullition (à 760 mmHg) :</b>	Non applicable
<b>Point de congélation/fusion :</b>	Non applicable	<b>Pression de la vapeur :</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation :</b>	Non applicable	<b>Contenu volatil :</b>	Non applicable
<b>Seuil olfactif :</b>	1,0 ppm	<b>Pourcentage de matières volatiles par poids :</b>	4 % maximum
<b>COV (méthode 24 de l'EPA) :</b>	43 g/l	<b>Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) :</b>	< 1,0
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	< 1 %		

# Novagard Solutions™

## FICHE SIGNALÉTIQUE

**Solubilité dans les solvants organiques : Toluène**

### SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité chimique :</b>	Stable
<b>Polymérisation dangereuse :</b>	Ne surviendra pas
<b>Conditions à éviter :</b>	Aucune connue
<b>Matières à éviter :</b>	Aucune connue
<b>Conditions à éviter :</b>	Aucune connue
<b>Sous-produits de décomposition thermique et de combustion dangereux :</b>	Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde de silicium et formaldéhyde

### SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Le méthyl-éthyl cétoxime produit pendant le durcissement est toxique. Tout contact direct avec le produit non durci peut provoquer une irritation des yeux, du nez et de la gorge en cas de contact répété ou prolongé.

Ce produit et ses composants ne sont pas référencés par le NTP ou le CIRC, ni réglementés par l'OSHA comme étant des produits cancérogènes.

### SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

La matière réagira avec l'eau, libérant du méthyl-éthyl cétoxime, qui a été défini comme étant biodégradable et qui présente une CL50 de 48 mg/l pour 96 heures (craquet arlequin) et une CE50 de 750 mg/l pour 48 heures (daphnie).

### SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Le produit inutilisé ne constitue pas un déchet dangereux aux termes du RCRA en cas d'évacuation. L'élimination doit respecter les législations d'élimination ou d'évacuation fédérales, d'État et locales.

L'information fournie ici concerne le produit tel qu'expédié. Toute utilisation et/ou altération du produit, tel qu'un mélange avec une autre matière, peut considérablement transformer les caractéristiques de la matière et modifier la classification du RCRA et la méthode d'élimination appropriée.

### SECTION 14 - INFORMATION DE TRANSPORT

Appellation réglementaire du DOT :	Néant	Classe de danger du DOT :	Néant
Étiquettes du DOT :	Néant	Numéro ONU/NA :	Néant
Plaques-étiquettes de danger :	Néant	IATA :	Néant
Code IMDG OMI :	Néant		

Classe européenne :

RID (OCTI) :	Néant
ADR (CEE) :	Néant
RAR (IATA) :	Néant

# Novagard Solutions™

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 15 - INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

#### 15.1 ÉTAT DE L'INVENTAIRE

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit sont conformes aux exigences de déclaration (TSCA).

Tous les composants contenus dans ce produit sont répertoriés, exempts ou notifiés par le biais d'EINECS (Liste européenne des substances chimiques notifiées).

AICS : Tous les composants sont répertoriés, exempts ou notifiés.

LIS : Tous les composants sont répertoriés, exempts ou notifiés.

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit sont conformes aux exigences de déclaration d'inventaire du Toxic Substances Control Act.

#### 15.2 Listes des produits chimiques de l'amendement SARA de l'EPA, Titre III :

40 CFR 355 Section 302

Liste des substances extrêmement préoccupantes : Aucune

40 CFR 372.65 Section 313

Liste des produits chimiques toxiques : Toluène N° CAS 108-88-3

#### Système d'évaluation des risques :

HMIS : Inflammabilité 0, Réactivité 0, Santé 2

NFAPA : Inflammabilité 0, Réactivité 0, Santé 2

**Proposition 65 de Californie :** Toluène N° CAS 108-88-3

**Classe de danger de la Section 312 :**

Aigu :	Oui
Chronique :	Oui
Incendie :	Non
Pression :	Non
Réactif :	Non

#### Classe de danger du SIMDUT :

Substances toxiques D2B

#### Système d'évaluation des risques :

HMIS : Inflammabilité 0, Réactivité 0, Santé 2

NFPA : Inflammabilité 0, Réactivité 0, Santé 2

# **Novagard Solutions<sup>TM</sup>**

## **FICHE SIGNALÉTIQUE**

L'information présentée dans cette fiche signalétique concerne uniquement le produit spécifique désigné dans les présentes, et aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée quant aux performances et aux conditions de ce produit. Cette information repose sur des renseignements que Novagard juge exacts et corrects; toutefois, il incombe à chaque utilisateur d'examiner cette information dans le contexte spécifique de l'utilisation qu'il prévoit.